

INSTRUCTIONS DE COURSE

LE TOUR DE CHAUSEY

26 et 27 JUIN 2021

GRANVILLE

Organisé par le Yacht Club de Granville

1. REGLES

1.5 Catégorie de RSO applicables : 4

2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Le tableau officiel d'information est situé au Club House du Yacht Club de Granville

2.2 Avis mis en ligne : <https://tourdechausey.fr>

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mât de pavillons est situé sur le toit du Yacht Club de Granville

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Pour chaque jour de course, 1 ou plusieurs courses sont prévues.

5.2 Le signal d'avertissement de la première course sera fait à partir de 11 :15 le Samedi 26 juin pour le Tour de Chausey et à 09 :15 le Dimanche 27 juin

5.3 Le dernier signal d'avertissement le dernier jour de course programmé ne sera pas fait après 10 :45

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- VOILES LIBRES ET CLASSIQUES : pas de pavillon
- GROUPE 1 : Muscadets, Corsaires, First 210 à 260 et HN Osiris d'un groupe brut inférieur ou égal à 18. Flamme blanche ou pennon blanc...
- GROUPE 2 : Multi 2000 et Osiris des groupes bruts de 18.1 à 26, pavillon N
- GROUPE 3 : Voiliers Osiris des groupes bruts supérieurs à 26.1, pavillon C
-

8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : parcours côtiers prévus en annexe « parcours »,

8.3 Si, au plus tard avant l'envoi du signal préparatoire le comité envoie le pavillon « D », cela signifie qu'une bouée de dégagement est à laisser à Bâbord, l'envoi de D + un pavillon vert signifie que la bouée de dégagement est à laisser à Tribord.

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bouée orange	Bouée noire	n/a	Voir annexes « Parcours »

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles : **Il est interdit de naviguer à moins de 150 m de la Tourelle « Le Pignon » (risque d'effondrement).**

Il est rappelé que les bateaux de commerce ou à passagers sont toujours prioritaires dans les chenaux d'approche de Granville ou Chausey

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.

11.2 Sauf conditions météo ne le permettant pas, il n'y aura qu'un seul départ

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 8 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

- 11.4 Les bateaux identifiés OCS seront si possible communiqués sur le canal VHF 72 dans un délai de 2 minutes.
- 13. L'ARRIVEE**
La ligne d'arrivée des différentes courses est définie en annexe « parcours »
- 14. SYSTEME DE PENALITE**
14.1 **La RCV 44.1 s'appliquera (pénalité de 2 tours s'il est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2.** Pénalité de un tour pour infraction à la règle - Toucher une marque).
- 15. HEURES ET TEMPS LIMITES**
15.1 Les heures limites sont notifiées en annexe « Parcours »
- 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**
16.1 Le secrétariat du jury est situé au Yacht Club de Granville
16.2 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou de l'ouverture des portes du port de Herel.
16.3 La salle du jury est située au Yacht Club de Granville.
- 17. CLASSEMENT**
17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
17.2 Courses retirées : n/a

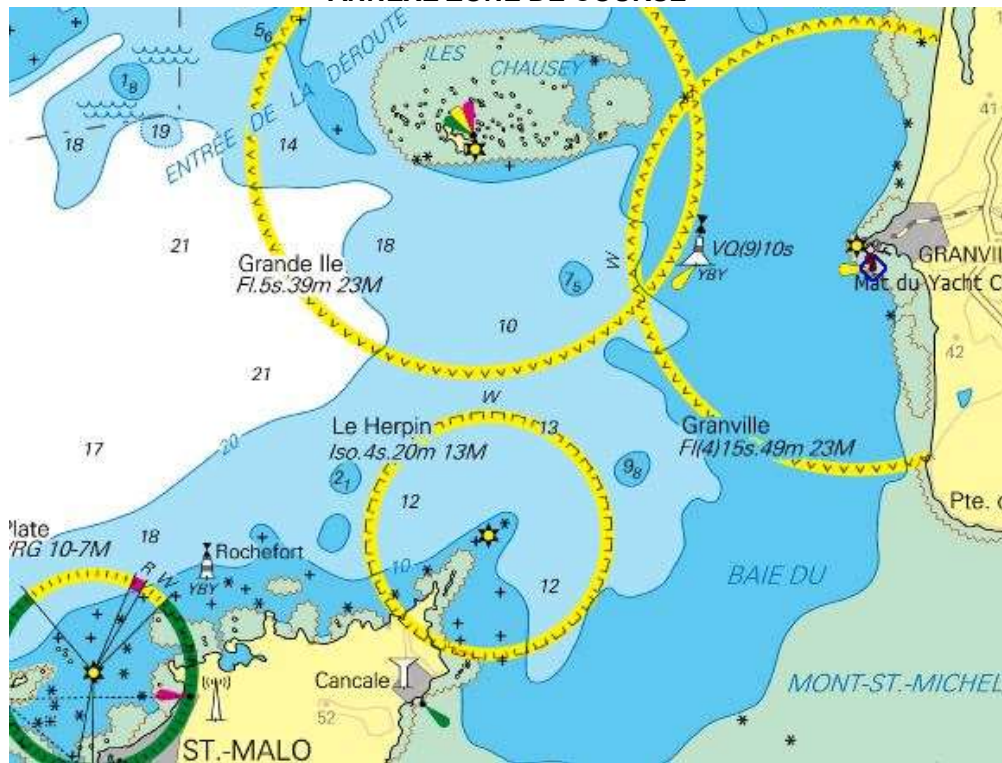
17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés au plus tard une heure avant le 1^{er} signal d'avertissement.
- 18. REGLES DE SECURITE**
18.1 Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas d'émargement au départ ou à l'arrivée. Avant le départ, passer à proximité immédiate du bateau comité. Un bateau qui abandonne doit immédiatement prévenir le comité de course par VHF, téléphone ou sms au 0760840425.
18.3 Canal VHF utilisé en course : **72**
- 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**
20.2 Un bateau doit être conforme aux règles avant son signal d'avertissement *[DP]*
- 21. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**
La publicité fournie par l'AO doit être portée selon les conditions suivantes : n/a
- 22. BATEAUX OFFICIELS**
Les bateaux officiels seront identifiés pavillon ou guidon du Yacht Club de Granville, ou marquage sur la coque
- 23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS**
23.2 Les bateaux officiels seront identifiés : n/a
- 27. PRIX**
Des prix seront distribués à la remise des prix qui aura lieu le dimanche 27 Juin à **partir de 16 :00** au Yacht Club de Granville. Prix offerts par E.LECLERC –GRANVILLE - STL NAUTISME – BIGSHIP GRANVILLE et le Yacht Club de Granville. La plupart des lots seront tirés au sort parmi les bateaux participants régulièrement inscrits et ayant terminé au moins une manche.
Le Challenge Jean-Louis Monneron sera attribué au vainqueur toutes classes de la course du Dimanche 27/06.

Arbitres désignés :

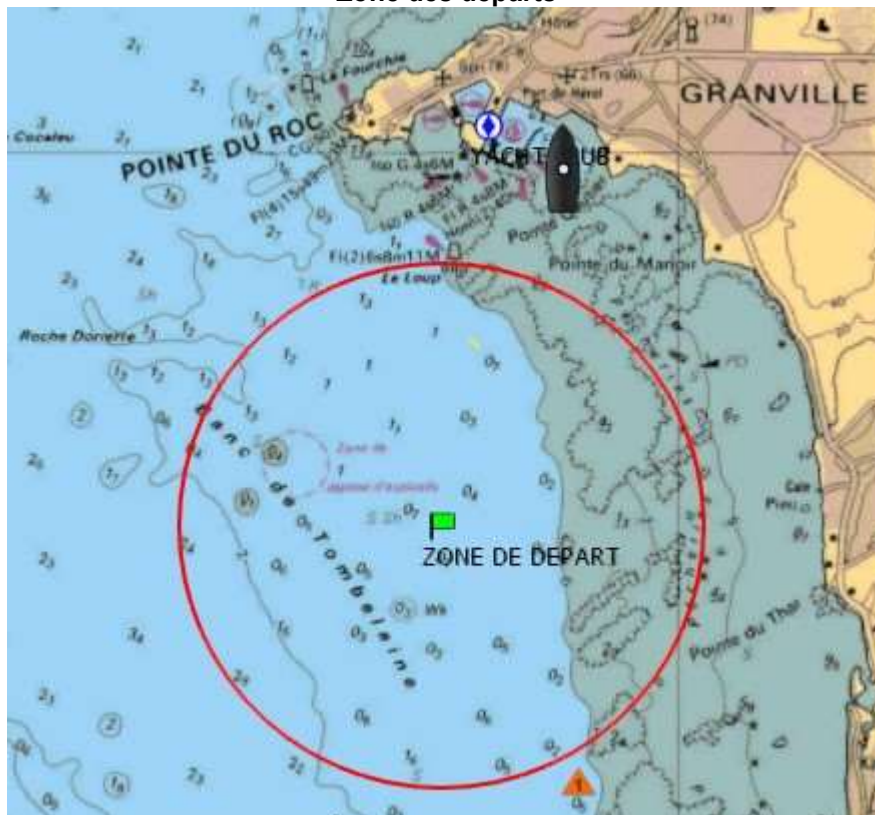
Gilles Lezan : Président du comité de course

François Cléris : Président du Jury

ANNEXE ZONE DE COURSE



Zone des départs



« ANNEXE PARCOURS SAMEDI 26 JUIN »¹**Heure limite d'arrivée : 19:30****- PARCOURS GROUPE 1: 26 MILLES ENV.**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée « Le Founet »	A laisser à Bâbord	48°51,21 N 01°12,23 W
3	Tourelle « Les Canuettes »*	A laisser à Bâbord	
4	Tourelle de l'Etat*	A laisser à Bâbord	48°54,68 N 01°46,21 W
5	Roches « Les Rondes de l'Ouest »*	A laisser à Bâbord	n/a
6	Balise « La Cancalaise »*	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
7	Bouée Videcoq*	A laisser à Bâbord	48°49,65 N 01°42,40 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée orange située à environ ½ mille dans l'Ouest-Sud-Ouest de la Tourelle du Loup			

- PARCOURS GROUPE 2 et 3: 31 MILLES ENV.

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée Videcoq*	A laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,40 W
3	Bouée Anvers*	A laisser à Bâbord	48°53,89 N 01°41,07 W
4	Tourelles « Les Canuettes »*	A laisser à Bâbord	48°54,06 N 01°44,21 W
5	Tourelle de l'Etat*	A laisser à Bâbord	48°54,68 N 01°46,21 W
6	Roches de la Déchirée	A laisser à Bâbord	n/a
6	Roches « Les Rondes de l'Ouest »*	A laisser à Bâbord	n/a
7	Balise « La Cancalaise »*	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
8	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Bâbord	48°49,65 N 01°42,40 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée orange située à environ ½ mille dans l'Ouest-Sud-Ouest de la Tourelle du Loup			

En cas de réduction de parcours, un parcours supplémentaire pourra être organisé et annoncé à la VHF sur le canal 72 pour un ou plusieurs groupe.

¹ Des parcours de substitution pourront être établis par avenant

« ANNEXE PARCOURS DIMANCHE 27 JUIN CHALLENGE JEAN-LOUIS MONNERON »²

Heure limite d'arrivée : 12 :35

PARCOURS commun (8,5 milles)

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
Départ entre le bateau Comité et une bouée Orange			
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Tribord	48°50,13 N 01°37,01 W
3	Marque spéciale N° 10*	A laisser à Tribord	48°51,30 N 01°35,90 W
4	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Bâbord	48°50,13 N 01°37,01 W
5	Bouée Noire mouillée *	A contourner en la laissant à Bâbord	48°47,80 N 01°35,60 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée orange (id. ligne de départ)			

² Des parcours de substitution pourront être établis par avenant